

Les chrétiens d'Irak vivent depuis 2000 ans face à toutes sortes de persécutions. Mais ils souffrent actuellement de l'invasion de l'Etat islamique et de l'indifférence des différents gouvernements. En 2014, ils ont été chassés de leurs villes et villages. Actuellement, ils se trouvent dispersés dans le Kurdistan, dans une situation difficile, ayant tout perdu. Ils attendent un visa pour rejoindre un pays occidental, visa qu'ils n'obtiendront que si quelqu'un se porte garant de leur accueil.

C'est pourquoi, un petit groupe de la vallée a décidé de créer une association, « Chemins de Partage » (*Tchemi do Patetch*), dont l'objectif est d'aider à l'accueil des réfugiés.

Ainsi, une famille de chrétiens irakiens (1 couple et 2 adolescentes) doivent arriver chez nous autour du mois de mars.

Pour accueillir correctement cette famille, il nous faudra lui trouver un logement, puis les aider dans leurs démarches administratives et leur permettre de s'intégrer rapidement en apprenant le français.

Si vous êtes prêts à :

- Aider au financement de leur hébergement par un don mensualisé, même minime : **c'est simple, si nous trouvons cinquante personnes qui s'engagent à verser 10 Euros par mois pendant un an, nous pouvons alors financer le loyer et les charges du logement.** (possibilité d'avoir un reçu fiscal)
- Les aider dans leurs démarches administratives
- Les véhiculer
- Leur donner des cours de français
- Procurer toute autre sorte d'aide permettant de les accueillir au mieux

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre

Talon-réponse à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

- J'adhère à l'association « **Chemins de partage** » et verse la cotisation annuelle de 10 Euros par chèque séparé à l'ordre de « **Chemins de Partage** »
- Je m'engage à verser chaque mois à « Chemins de Partage » la somme de euros pendant un an.
- Je fais un don de euros (chèque à l'ordre de **Chemins de partage**)

Modalités pratiques

Il y a plusieurs façons d'effectuer vos versements :

1- Mettre en place **un virement** permanent par Internet ou donnant notre RIB au guichet de votre banque. Merci de bien faire mentionner « Chemins de Partage » dans le libellé du virement.

2- Remplir un **chèque mensuel** ou annuel à l'ordre de « Chemins de Partage » du montant choisi et l'envoyer à :

Chemins de Partage – 48 rue du général Dufieux 68650 Lapoutroie

Un reçu fiscal sera délivré aux donateurs. Nous nous engageons à les informer régulièrement sur l'utilisation de leur contribution.

Date et signature :

Pour nous contacter :

cheminsdepartage@gmail.com

tél : 03 89 47 55 27

<http://cheminsdepartage.over-blog.com>